



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donnée, que le conseil de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tiendra une séance extraordinaire le :

lundi 26 avril 2021 par visioconférence à 18h30.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porterons sur les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séance à huis clos par visioconférence
3. Soumission Englobe Chemin Connors
4. Demande d'aide financière MRC Avignon Projet belvédère
5. Projet belvédère, embauche employés
6. Soumission remorque
7. Soumission Modellium Portail citoyen
8. Levée de l'assemblée

En raison des règles de Santé publique s'appliquant actuellement et en vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, les séances du conseil municipal peuvent se tenir sans la présence du public, de ce fait, les citoyens peuvent faire parvenir leur question sur le présent avis par écrit, par courriel, à l'adresse : dg@ristigouche.ca. Le conseil recevra et prendra en compte des commentaires jusqu'à l'ouverture de la séance.

La séance sera enregistrée et la vidéo mise en ligne sur le site web de la municipalité au www.ristigouche.ca.

Donné à Ristigouche-Sud-Est, ce 23^e jour d'avril 2021.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier